

Compte-rendu de l'assemblée générale de l'Atscaf du Doubs 2021/2022

L'assemblée générale de l'Atscaf du Doubs s'est déroulée le 9 novembre 2022 à la brasserie Clémenceau à Besançon en présence de 25 adhérents.

Rapport moral du Président : Florent Maire

Le Secrétariat Général du ministère des Finances réfléchit depuis plusieurs années à la mise en place d'une réforme de la gouvernance de l'Action Sociale pour de notre ministère. En 2019, un projet prévoyait de fusionner intégralement tous les opérateurs de l'action sociale du ministère (EPAF, ALPAF, AGRAF, APHAF, ATSCAF..). Ce projet initial prévoyait une dissolution de notre association dans le cadre d'une Assemblée Générale extraordinaire, et transmission à titre gratuit de tout notre patrimoine (immobilier et financier) à une entité unique co-dirigée par l'administration et les syndicats. Un temps reporté du fait du Covid et après de multiples réunions, des groupes de travail au sein du CNAS (Conseil National de l'Action Sociale), le Secrétariat général a souhaité la création d'une association faitière regroupant l'ensemble des opérateurs .

L'Atscaf s'est toujours opposée à cette réforme et s'est efforcée de mettre en avant ses particularités (réseau national reposant sur les bénévoles, patrimoine immobilier, principe de l'adhésion...) pour démontrer l'incohérence de l'intégration de notre association à cette nouvelle gouvernance, soutenue en cela par certaines organisations syndicales qui partageaient la même vision des choses. Cette position intangible semble avoir porté ses fruits puisque le ministre annonçait lors d'un Comité Technique Ministériel du mois de juin que la création de l'association faitière ne concernerait plus que les trois associations sous tutelle que sont l'ALPAF, l'AGRAF et l'EPAF.

C'est une excellente nouvelle pour notre association, une victoire en quelque sorte, aussi bien pour la fédération que pour les associations locales, qui voit désormais son avenir s'éclaircir après plusieurs années de doute et d'incertitude. Cependant, l'Atscaf doit rester prudent. En effet, de nombreuses questions restent sans réponse sur les détails pratiques de cette décision, et notamment sur les moyens (subvention, mises à disposition de personnel...) qui seront mis à disposition de l'Atscaf dans le futur.

Parallèlement aux discussions qui se sont tenues autour de ce projet de réforme, la crise sanitaire a gravement affectée l'Atscaf. La diminution du nombre d'adhérents au niveau national a été spectaculaire, - 40 % et le total des adhésions a atteint un niveau historiquement bas : 26 671 adhésions pour la saison 2020/2021 contre près de 47 000 pour la saison 2018/2019. Pour l'Atscaf du Doubs, la baisse a été moindre, -30 % pour une diminution de 50 du nombre d'adhésions. La situation sanitaire, a aussi mis à l'arrêt la grande majorité des activités de l'association que ce soit au niveau local ou national. Au cours de la saison 2020/2021, la Coupe Nationale Interfinances, grand évènement sportif national, a dû être annulée. Le Tournoi International des Finances a été une nouvelle fois reporté. Seuls quatre trophées nationaux ont pu être organisés. Les résidences de vacances de montagne sont restées fermées pour la saison d'hiver. Quant aux voyages, tous les circuits accompagnés ont été annulés et l'activité de l'agence de voyages de l'Atscaf a tourné au ralenti. Au niveau local nos activités ont aussi été impactées et elles ont fonctionné en pointillé.

Au cours de cette saison 2021/2022, les activités de l'Atscaf ont pu repartir dans des conditions normales. Au niveau national, le nombre d'adhérents est remonté à 33 329 personnes, mais bien loin des 46 000 adhérents pré-Covid. Par ailleurs, l'organisation des trophées nationaux a de plus en plus de mal à trouver des candidatures. Au niveau local, l'impact de la crise sanitaire a également laissé des traces. Si avec 187 adhérents, le nombre d'adhérents a cessé de baisser, il n'a pas retrouvé son niveau d'avant crise. Du côté des activités de notre association, la gymnastique a cessé son activité, l'œnologie a dû mal à trouver un nouveau souffle après le souhait de notre partenaire d'arrêter sa collaboration. Heureusement, les autres ont repris leur activité normalement. Il semblerait donc que nous ayons perdu en route un certain nombre d'adhérents, soit parce qu'ils ne trouvent plus leur compte dans les activités proposées, soit parce qu'ils ont pris d'autres habitudes. Localement, cela se traduit également par un manque de renouvellement dans la vie de l'association. Pas de nouvelles activités proposées par les adhérents, pas de nouvelles candidatures au sein du bureau pour faire vivre l'association. J'en tire donc un constat que la vie de notre association locale repose toujours sur la bonne volonté de quelques-uns sans voir poindre de nouvelles initiatives.

Je tenais aussi à rappeler le profil de nos adhérents. En 2020/2021, la moyenne d'âge des adhérents s'établissait à 58 ans ! Si on s'intéresse à la répartition par tranche d'âge, on s'aperçoit que seuls 25 % à moins de 50 ans, 15 % a

entre 50 et 60 ans et donc une majorité (55 %) a 60 ans et plus dont 22 % a plus de 70 ans. Ainsi, les retraités représentent environ la moitié des adhérents de notre association. Autre statistique inquiétante, seule une petite majorité de nos adhérents appartiennent au ministère (actif ou retraité à parts égales), 20 % sont issus d'autres ministères et le reste est non fonctionnaire. Ainsi, seul un quart de nos adhérents sont des agents du ministère en activité.

Ainsi, si la pérennité de l'Atscaf est assurée dans sa forme actuelle, tous les nuages ne sont pas dissipés et nous devons rester mobiliser afin de faire vivre notre association. En effet, lors des consultations, des questions ont été posées à l'Atscaf sur le profil des adhérents, sur l'adhésion des jeunes agents, sur ses activités. Il est donc nécessaire de donner des preuves au ministère de son utilité afin qu'il maintienne les moyens qu'il alloue pour le fonctionnement de l'Atscaf.

Dans ce contexte mi-figue, mi-raisin, je tenais à remercier les personnes qui donnent de leur temps pour faire vivre notre association et tout particulièrement les responsables de section et l'ensemble des membres du bureau. Je tenais également à saluer quelques adhérents, présents ce soir en AG. Tout d'abord, JP Prost pour sa brillante performance au trophée national de cyclisme, à Martine Jauniat et Pierre Zangiacomini dont leur photo ont été sélectionnés pour être exposés au ministère à Bercy lors du salon photo.

Que ce soit pour bénéficier des offres de l'Atscaf ou pour participer à nos activités, j'encourage tous les agents de notre ministère à adhérer à nous rejoindre. Pour rappel, notre association est ouverte à tous celles et ceux qui veulent proposer de nouvelles activités et ainsi donner un souffle nouveau afin de pérenniser notre association dans la durée. L'Atscaf dispose de moyens issus des adhésions et de subventions nationales mais aussi d'une convention avec la ville de Besançon pour la mise à disposition de locaux et soutiendra dans la mesure de ses moyens toutes nouvelles initiatives.

Rapport financier : Arnaud Thibert

Les comptes présentés montrent des mouvements financiers qui retrouvent des niveaux un peu plus conformes à ceux constatés lors de la période pré-Covid. En effet, les débits se sont élevés à 8 925 € contre 11 500 € la saison 2018/2019. Les crédits s'élèvent à 8 270 € contre 13 400 € la saison précédente. Cette baisse montre néanmoins que l'activité de notre association n'a pas retrouvé son niveau pré-Covid.

Ces mouvements se soldent par un **déficit comptable apparemment de 656 €**. Néanmoins, le solde de la subvention sport de 2277,64 € encaissés début novembre, après la clôture de l'exercice permet d'afficher un **excédent réel de 1704,28 € sur l'exercice 2021/2022 €**. Ce solde positif se décompose en 82,71 € d'intérêts versés en rémunération des quelque 15 000 € disponibles sur le compte livret et d'un résultat courant excédentaire de 1 621,57 € sur l'exercice 2021/2022.

Dans le détail, les différents chapitres de l'exercice courant :

Pour les soldes créditeurs, l'Atscaf du Doubs tire ses revenus, d'une part des **cotisations (2 184 €)** et d'autre part des **subventions de fonctionnement de l'Atscaf fédéral** au titre des activités sportives et culturelles de **4 427,47 €** (1 932,31+217,52+2 277,64 €). A noter, le montant exceptionnellement élevé de la subvention sport qui s'explique par le fait qu'une grande partie des manifestations sportives n'ayant pu être organisées en raison de la crise sanitaire liée au COVID, la règle veut que les lignes budgétaires non dépensées soient reversées en subvention de fonctionnement.

Ces crédits servent à faire fonctionner les différentes sections locales :

Au cours de la saison, l'Atscaf du Doubs a subventionné le fonctionnement des activités, à savoir, les cours des sections Danse (400 €), le Badminton (153,75 €), l'œnologie (130 €) et la section randonnée avec une participation aux frais de déplacement et d'hébergement des week-ends (2 845,82 €).

Les subventions accordées au titre des sections qui participent aux **compétitions nationales (Cnif) ou corporatives** ont permis de couvrir les frais d'inscription de la **section Golf au championnat régional entreprise** (253 €) des frais de la section Tennis (137,2 €) et de la section pétanque (22,3 €) pour leur participation à la CNIF, une partie des frais de participation au trophée Cyclisme (289,2 €) et les frais de développement et d'envoi des photos sélectionnés pour être exposés à Bercy (82,53 €).

L'Atscaf adhère également à Fracas pour un solde négatif de 311,5 € qui permet à tous les adhérents d'acquiescer la carte Cézam qui offre de nombreuses réductions sur tout le territoire national (spectacle, loisir, restaurants, centres de vacances...).

Enfin, **les frais de réception** (AG, réunion de bureau) présente un solde négatif de 364,6 €.

ATSCAF DU DOUBS 2500
BILAN FINANCIER DE L'EXERCICE 2021-2022

 Période du 1^{er} septembre 2021 au 31 août 2022

CHAPITRES ET ACTIVITES	DEBITS	CREDITS	SOLDE DÉBITEUR	SOLDE CRÉDITEUR
BUDGET GENERAL				
Cotisations des adhérents	1 506,00	3 690,00		2 184,00
Subventions de fonctionnement de la Fédération				
Activités sportives		1 932,31		
Activités culturelles		217,52		2 149,83
Secrétariat				
Fournitures de bureau	00,00		00,00	
Frais bancaires	00,00	00,00	00,00	
Intérêts compte sur livret		82,71		
Frais de réception Réunion bureau	85,40	00,00		
Frais de réception AG	672,00	420,00	364,60	
Frais divers	27,20			
Frais assemblée générale Fédération	132,00	132,00	00,00	
ACTIVITES SPORTIVES				
Badminton				
Frais de réception	125,75	00,00	153,75	
Achat de matériel	28,00			
Golf				
Comité Départ. / Ligue BFC	110,00			
Compétitions corporatives	146,00			
Licences	70,00	73,00	253,00	
Randonnées				
Randonnées et week-ends section	3 573,02	727,20	2 845,82	
Tennis				
Compétitions corporatives	00,00			
CNIF	488,20	351,00	137,20	
Œnologie				
Cours	130,00	00,00	130,00	
Pétanque				
CNIF	47,30	25,00	22,30	
Photographie				
Salon National Interfinances	82,53		82,53	
Danse				
Cours	930,00	530,00	400,00	
Cyclisme				
Trophée ATSCAF FÉDÉRALE	289,20	00,00	289,20	
BILLETTERIE FRACAS				
Adhésion à FRACAS	483,00			
Cartes CEZAM	00,00	171,50	311,50	
TOTAUX	8 925,60	8 269,53	4 989,90	4 333,83
Virement de nov.2022 solde subvention activités sportive 2021-2022		2 277,64		
RESULTAT DE L'EXERCICE COMPTE COURANT		1 621,57		
RESULTAT DE L'EXERCICE COMPTE LIVRET		82,71		
RÉSULTAT TOTAL DE L'EXERCICE		1 704,28		1 704,28
SOLDE COMPTE COURANT AU 31/08		1 820,96		
SOLDE COMPTE LIVRET AU 31/08		15 354,87		
SOLDE TOTAL AU 31/08		17 175,83		

Rapport d'activité

Section Golf : Gilbert Sarges

Le club de golf participe au championnat « **Franche-Comté Golf Entreprises** » depuis sa création le 7 juin 2006. En 2022, la section est composée d'un seul licencié et de 13 personnes rattachées, licenciées dans d'autres clubs. Au cours de la saison 2022, le club a été représenté dans quatre des sept compétitions organisées par « FCGE » par 3 dames et 4 messieurs.

Val d'Amour : 4 participants

Luxeuil 1 : 2 participants

Luxeuil 1 : 4 participants

Besançon : 3 participants

A noter, quelques belles performances réalisées notamment par Catherine Launay qui se classe 2^{ème} à Luxeuil 1.

Enfin, il est à mentionner que la section a perdu 2 de ses plus imminents participants, le couple Fournier, parti s'installer dans le sud-ouest.

Section randonnée : Rosine Fichet

26 randonneurs ont participé tour à tour aux 13 randonnées ainsi que 3 week-end proposés durant cette saison.

WEEK END ET SEJOURS

7-8 octobre 2021: week-end en cote d'or, samedi rando autour de Beaune et dimanche randonnée urbaine, visite de Dijon.

5-6 mars 2022 : sortie raquette dans le Haut-Jura aux Molunes (39) avec nos amis jurassiens, hébergement à la Guienne.

1-2-3-4 juillet 2022 : séjour très réussi à Gigondas dans le Vaucluse.

L'hébergement en gestion libre a eu lieu au gîte les Dentelles au cœur d'un vignoble réputé au pied du massif des dentelles de Montmirail, dans le charmant village de Gigondas.

RANDONNEES

4 randonnées ont particulièrement été appréciées des randonneurs, notamment :

- en raquette, la Roche Sarrazine depuis les Fourgs

- les Crêtes du Mont d'OR

Cet été

Le 24/07 : le Creux du Van (jura Suisse)

Le 21/08 : le Mont Racine (jura Suisse)

Les randonnées se déroulent dans un bon esprit de camaraderie. Merci à tous les randonneurs pour leur présence, leur sympathie et tous ces bons moments partagés dans la gaieté sans oublier Bruno pour son soutien .

Section Badminton : Denis Champenois

La section a réuni 19 adhérents au cours de la saison 2021/2022.

Pour la séance du lundi, la saison a débuté le 6 septembre et s'est terminée le 4 juillet, soit 43 séances possibles mais 34 effectives (blessures, indisponibilités diverses) avec une moyenne de 3 personnes. Pendant une partie de l'année, on a été transféré aux Orchamps, le gymnase étant réquisitionné pour le centre de vaccination Covid.

Pour la séance du jeudi, la saison a commencé le 2 septembre et s'est clôturée le 7 juillet, soit là aussi 43 séances possibles et 43 séances effectives, avec une moyenne de 10 personnes. 10 créneaux ont réunis 14 joueuses ou joueurs, et toujours dans la bonne humeur.

Pas de CNIF cette saison pour la même raison que l'an dernier, à savoir le manque d'adhérente féminine indispensable de niveau suffisant.

La saison s'est terminée par un repas le 7 juillet avec 14 personnes présentes. Cette rencontre a été appréciée et demande à être renouvelée à la fin de la présente saison.

Section Danse : Patricia Laurent

Pour sa 9^{ème} année d'activité, la participation aux activités de la section danse est stable.
Un départ pour 2 arrivées, soit 8 participantes de l'Atscaf sur 11 présentes au cours pour cette saison.
Le plaisir de se retrouver pour partager de bons moments de détente en musique est toujours présent.

Section Tennis : Gaetan Gachod

La section est composée de 8 joueurs tous licenciés FFT. Pas d'entraînement planifié sauf cas exceptionnel mais seulement des compétitions sous l'égide de la FFT. Pour faire partie de la section Tennis, il faut obligatoirement avoir une licence FFT.

Toutes les compétitions 2021-2022 auxquelles la section était engagée ont pu se dérouler après l'interruption liée à l'épidémie de Covid.

Pour la saison 2021-2022, une équipe de tennis masculin a été engagée en CNIF Coupe nationale Inter-Finances et en championnat régional tennis-entreprise FFT Ligue Bourgogne Franche-Comté.

Concernant la **CNIF**, l'équipe masculine de tennis n'a pas retrouvé ses habitudes, (depuis plus de 10 ans), d'aller régulièrement en 1/2 finale.

Après avoir passé le tour des 1/16^{ème} de finale à Nancy contre Atscaf Meurthe&Moselle, notre équipe s'est fait éliminer en 1/8^{ème} finale contre l'Atscaf Isère à Grenoble.

Résultats CNIF:

1er tour exempt car tête de série

2^{ème} tour: Victoire 3-0 contre la Meurthe&Moselle à Nancy (déc.2021)

1/8^{ème} finale: Défaite 3-0 contre l'Isère à Grenoble.

Concernant le **Tennis Entreprise Ligue BFC**, notre équipe évoluait cette saison en 1^{ère} division.

Un bilan sportif non conforme à leurs habitudes car l'équipe enregistre 1 victoire (contre Profs 70) pour 4 défaites (contre Salins de Bregille, Conseil Départemental 90, BUC Besançon, Alstom Ornans).

C'est essentiellement dû à l'absence de notre meilleur joueur Lionel Malegue, blessé toute la saison et d'autres joueurs qui ont aussi connu des pépins physiques. L'effectif vieillit et demanderait à s'étoffer pour les saisons à venir afin de maintenir ce niveau d'échelon en championnat et de revivre de belles aventures en CNIF.

Il règne toujours dans ce groupe une aussi bonne ambiance, un esprit sportif, fair-play et de convivialité et les collations d'après-matches sont toujours bien appréciées de tous, adversaires compris!

Félicitations à nos joueurs Lionel Malègue, Jean-Michel Claudel, Gaétan Gachod, Laurent Bruyère, Sylvain Dumez, André Cuisinier et Stéphane Dastan.

Section Œnologie : Françoise Laurent

Notre précédente animatrice n'ayant pas souhaité poursuivre sa collaboration avec l'association, la section œnologie a eu une activité réduite au cours de la saison 2021/2022

En attendant de reprendre nos soirées dégustation, Michel Meuterlos a organisé une soirée dégustation de vins hongrois à la salle des fêtes de Fontain le 5 novembre 2021. Nous avons goûté vins blancs secs et demi-secs, un rouge et le fameux Tokay. Tous ces vins étaient accompagnés de délicieux mets cuisinés par Michel. La vingtaine de participants était ravie d'assister à cette soirée conviviale!

En septembre 2021, Françoise Laurent et Florent Maire ont rencontré, Jean-Christophe restaurateur-caviste à Avanne, qui nous a proposé de nous faire découvrir les vins qu'il vend, mais pas avant le printemps 2022, pour cause de travaux dans son établissement. Avec l'arrivée du printemps Jean Christophe, a proposé le 15 mars une soirée « grenouilles » pour 14 convives avec des vins variés : Chablis, Jura, Savoie, Beaujolais. Soirée sympathique, mais un peu à l'étroit perchés que nous étions sur des tabourets de bar !

En mai, une soirée a été programmée pour découvrir une palette de vins blancs, rouges et rosés à déguster avec les mets de l'été. Malheureusement, faute d'inscription suffisante, la soirée n'a pas eu lieu. En ce début de saison 2022/2023 nous n'avons pas recontacté Jean-Christophe qui nous paraît organiser des soirées dans un esprit plus commercial que pédagogique !

Prochainement, des contacts seront pris auprès de la maison Feuvrier et auprès de Magnitude Vin afin de pouvoir reprendre notre activité Œnologie.

Section Pétanque : Pierre Zangiacomi

Participation à la CNIF.

Avec 3 défaites et un classement final de 4°, l'équipe du Doubs a été éliminée au premier tour d'une rencontre organisée par l'Atscaf 90 à Belfort.

Section Cyclisme : Jean Paul Prost

Participation au **31° trophée national**.

Lors de cette compétition organisée à Saumur par l'Atscaf Maine-et-Loire, JP Prost a terminé 23° au classement hommes sur 48 participants. Surtout, Jean Paul a terminé 1^{er} de la catégorie Vétérans 4..

Salon de la photographie :

Participation de Martine Janiaut et Pierre Ziangiacomi au **concours national de la photographie**. Tous les 2 ont eu des photos sélectionnés. Une photo de Martine a été exposée à Bercy au ministère de l'Économie et des Finances.

Élection du bureau :

En fin de réunion, l'élection des membres du bureau pour la saison 2022/2023 s'est tenue.

Les personnes suivantes ont été réélues.

Président : Florent Maire

Trésorier : Arnaud Thibert

Correspondant et responsable sport : Gaétan Gachod

Responsable section Danse : Patricia Laurent

Responsable section Œnologie : Françoise Laurent

Responsable site internet : Jean Claude Besançon

Responsable section Badminton : Denis Champenois

Responsable section Golf : Gilbert Sarges

Responsable section Tennis : Gaétan Gachod

Responsable section Randonnée : Rosine Fichet

Responsable section Pétanque : Pierre Zangiacomi

Autres membres du bureau : Jacqueline Fuher ; Marie-Christine Bourée-Prétot ; Sylvain Gauchey